

**actineo**  
L'observatoire de la qualité de vie au travail

une initiative de  
 l'Ameublement  
français

**DOSSIER DE PRESSE**

**10<sup>e</sup> édition du Baromètre Actineo**

**En 2023, vive LES bureaux !**



**CODIFAB**  
Développement des Industries Françaises  
de l'Ameublement et du Bois

**MAISON&OBJET**



**WOJO** Work.  
Share.  
Live.

**Contacts presse - Agence The Desk**

**Albane Fauchille** : [albane@agencethedesk.com](mailto:albane@agencethedesk.com) - 06 32 46 55 32

**Stéphanie Kanoui** : [stephanie@agencethedesk.com](mailto:stephanie@agencethedesk.com) - 06 11 66 00 50

# En 2023, vive LES bureaux !

Le Baromètre Actineo de la qualité de vie au travail, réalisé à l'initiative de l'Ameublement français, en partenariat avec Maison&Objet, Saguez & Partners, Wojo et le CODIFAB, revient deux ans après son édition internationale, avec un nouveau décryptage des modes de vie au travail des Français dans un contexte post-crise inédit.

La crise sanitaire a rebattu les cartes de la sphère travail dans toutes ses dimensions : sociales, économiques, organisationnelles et environnementales. Sièges sociaux, bureaux satellites ou de proximité, domicile, espaces de coworking et hôtels... Jamais nos lieux de travail n'auront évolué aussi rapidement, bousculant ainsi tous nos espaces de vie !

Où, à quelle fréquence et comment les actifs travaillent-ils aujourd'hui ? Dans quelles conditions, et avec quels équipements et services ? Quel est leur degré de satisfaction ? Quelles sont leurs aspirations en termes d'espace, de temps et de qualité de vie au travail ?

Les données quantitatives sont issues d'une **enquête réalisée en ligne par l'ObSoCo pour Actineo du 28 avril au 9 mai 2023 auprès d'un échantillon représentatif de 1 200 actifs travaillant dans des bureaux**, selon la méthode des quotas (genre, âge, région, situation professionnelle, secteur professionnel, taille d'entreprise, CSP).

# PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DU BAROMÈTRE ACTINEO 2023

## Depuis la pandémie, le télétravail est définitivement entré dans les mœurs

- **72 %** des actifs en 2023 (contre **53 %** en 2019) travaillent en dehors du bureau, même occasionnellement ;
- Pour beaucoup de salariés, pas de retour au 100 % présentiel : **près de la moitié des Français (47 %) disent vouloir télétravailler davantage à l'avenir**, jusqu'à 2,5 jours par semaine ;
- Le bureau s'émancipe, par le télétravail à domicile, mais aussi par l'utilisation toujours plus grande des tiers-lieux : en 2023, **le nomadisme, c'est jusqu'à 3 lieux de travail différents au cours d'une même semaine** ;
- Le mouvement de « déspatialisation » du travail se poursuit, avec une volonté de plus de liberté pour organiser son travail, aussi bien dans l'espace que dans le temps : **55 % des Français aimeraient organiser leur semaine de travail en toute liberté**, sans horaires fixes ou de différences entre la semaine et le week-end !

## Aller au bureau, pour quoi faire ? Principalement pour interagir avec les autres !

- 85 % des Français estiment qu'ils peuvent pleinement remplir leurs missions professionnelles lorsqu'ils sont en télétravail (vs 79 % quand ils sont au bureau) ;
- Pour 7 Français sur 10, l'intérêt de venir au bureau se trouve aujourd'hui dans les **rapports de convivialité** ;
- Les espaces plébiscités au bureau soulignent d'ailleurs sa dimension éminemment sociale. **Le top 5 des espaces jugés indispensables dans l'entreprise est : le coin café/thé, un jardin ou une terrasse, un espace convivial et de partage informel, une cuisine en libre accès, une cafétéria.**

## La satisfaction au travail recule nettement

- La part des actifs satisfaits de leur qualité de vie au travail (QVT) perd **10 points** par rapport à 2019 (**77 % contre 87 %**) ;
- **La moitié des actifs (50 %) se disent stressés au travail**, sentiment partagé par 60 % des 35-44 ans ;
- **Près de 4 Français sur 10 estiment avoir du mal à se concentrer au bureau**, notamment en raison du niveau de bruit ;
- **La tentation du désengagement (quiet quitting) est manifeste chez 42 % des actifs**, avec une surreprésentation chez les moins de 35 ans (47 %).

## L'aménagement des espaces de travail au service de la marque employeur

- Les répondants sont **39 %** à dire que **les locaux de l'entreprise ont joué un rôle au moment de choisir leur emploi** ;
- Mais encore **1/4 des actifs** travaillant au bureau estiment que leurs **espaces de travail ne sont pas bien adaptés à leurs besoins** et 45 % que leur employeur ne se préoccupe pas de leur bien-être au travail ;
- **72 %** des répondants déclarent que, pour leur donner envie de venir au bureau, **l'entreprise doit proposer des espaces de travail mieux qu'à la maison.**

## Tiers-lieux : les Français, capables de travailler partout

- **Près de la moitié des répondants (44 %) disent travailler au moins une fois par mois en dehors de l'entreprise (domicile ou tiers- lieux) ;**
- **Les tiers-lieux les plus utilisés** sont les locaux des clients (14 %), les transports en commun (13 %), les terrasses/jardins/parcs publics et les restaurants/café (12 %) ; mais aussi les hôtels, les espaces voyageurs et les espaces de coworking (6 à 7 %) ;
- **L'hôtel devient ainsi un lieu de travail alternatif**, avec toutefois d'importantes marges de progression, notamment en matière d'ergonomie et de confort de l'espace de travail.

## Les futurs désirables du travail : le bien-être, attente n°1 des actifs

- Pour l'aménagement des lieux de travail, **les actifs souhaitent en grande majorité (84 %) que les entreprises donnent la priorité au bien-être des salariés** (espaces conviviaux, respect des temps de déconnexion, etc.) ;
- **70 % souhaitent que les entreprises équipent le domicile de leurs salariés de mobiliers ergonomiques** pour leur permettre de travailler confortablement ;
- Et près de **80 % des actifs souhaitent qu'elles donnent la priorité à la préservation de l'environnement** (bâtiment et matériaux écologiques, bâtiment basse consommation, mobiliers recyclés) **pour l'aménagement des lieux de travail.**

## TÉLÉTRAVAIL : UN RETOUR EN ARRIÈRE INENVISAGEABLE

La crise sanitaire a fait basculer la France d'un télétravail anecdotique à un télétravail massif, d'abord imposé, puis qui s'est progressivement organisé. Aujourd'hui, **42 %** des personnes interrogées travaillent au moins une fois par mois depuis leur domicile, et **36 %** y télétravaillent toutes les semaines.

Et cela plaît à 88 % d'entre eux ! Ce nouveau confort, peu sont prêts à l'abandonner et ceux qui ne travaillent pas depuis chez eux le plébiscitent : **65 %** des actifs aimeraient pratiquer (ou plus souvent) le télétravail à l'avenir, surtout les mercredis et les vendredis. En moyenne, ils télétravaillent 2 jours par semaine, mais ils souhaiteraient **idéalement télétravailler 2,5 jours par semaine**.

Ce que les actifs interrogés apprécient le plus dans le travail à domicile, **c'est l'autonomie de l'organisation de son temps de travail** mais aussi les bonnes conditions de travail : pauses agréables, niveau de bruit, qualité de l'éclairage et de la température... Pendant le télétravail à la maison, on peut aussi être davantage soi-même (**88 %**), ne plus porter de masque (le faux self). **79 %** des répondants s'accordent sur le fait qu'ils peuvent pleinement s'investir dans leurs tâches (fonctions, missions) quand ils travaillent à la maison.

**En conséquence, ils sont 70 % à estimer souhaitable que l'employeur équipe le domicile de ses salariés de mobilier ergonomique** pour leur permettre de travailler confortablement. Ils sont aussi **45 %** à estimer qu'il devrait contribuer au financement des frais (énergie, internet, équipement, mobilier) dans le cadre de l'exercice du travail à la maison.

*« La disparition de la frontière symbolique entre le travail à la maison et au bureau a pour conséquence une demande croissante de prise en charge par l'entreprise des conditions de travail matérielles harmonieuses à la maison », analyse **Benoît Heilbrunn, philosophe et professeur à l'ESCP Business School.***

Bien sûr, il n'y a pas que des avantages au télétravail. **45 % de ceux qui travaillent plus souvent en dehors du bureau qu'au bureau signalent une plus grande difficulté à dissocier vie privée et vie professionnelle.** Les managers, peu formés à la gestion des équipes à distance, considèrent qu'il est moins facile de communiquer efficacement avec les personnes encadrées qui travaillent aussi en dehors du bureau, d'effectuer la formation des nouveaux arrivants, ou de créer un sentiment de collectif et de transmettre la culture d'entreprise.

## LE BUREAU, LIEU DE SOCIABILISATION PAR EXCELLENCE

Contrairement aux craintes exprimées après la crise sanitaire, l'adoption massive du télétravail ne signifie pas que les actifs ne veulent plus revenir au bureau. En premier lieu, parce qu'il est à noter qu'en France, encore **56 %** des personnes travaillent en présentiel, notamment les salariés qui travaillent dans une commune peu dense et en région, les CSP- et les employés, et les plus de 55 ans. Les bureaux sont donc loin d'avoir disparu. D'ailleurs, **61 %** des personnes interrogées travaillent encore dans un bureau fermé.

Dans les autres cas de figure (grandes métropoles, notamment), parallèlement au développement du télétravail, les entreprises n'ont plus besoin d'autant de mètres carrés pour fonctionner. Alors qu'elles n'étaient que **6 %** en 2017, **21 %** des personnes interrogées travaillent désormais en flex office, c'est-à-dire sans poste attribué.

## Mais si les actifs reviennent au bureau, c'est aussi par choix :

Ils y recherchent avant tout l'interaction avec les autres et les dimensions fonctionnelles. Le bureau est en effet le lieu par excellence où l'on a la possibilité d'échanger et de travailler avec d'autres personnes (**82 %**). **70 %** des répondants sont d'accord pour dire que l'intérêt de venir au bureau se trouve particulièrement dans les rapports sociaux de convivialité.

Or, une bonne sociabilité est indispensable à la qualité de vie au travail (QVT) : la corrélation est forte entre les individus qui estiment avoir une bonne QVT et ceux qui arrivent à créer du lien avec les personnes qui les entourent au travail. **81 %** des personnes qui arrivent à créer du lien au travail déclarent avoir une bonne QVT, alors que ceux qui n'y arrivent pas ne sont que **45 %** à se dire satisfaits par leur QVT.

Pour faire revenir les salariés, il faut donc **créer les espaces propices à ce lien social** : un coin thé/café, une terrasse, un espace de détente, une cuisine en libre accès, une cafétéria, un restaurant d'entreprise... qui sont particulièrement prisés des actifs.

### La montée des considérations écologiques

**77 %** trouvent important que l'entreprise se préoccupe des aspects environnementaux et durables (matériaux issus du recyclage, biosourcés...).

**72 %** estiment important d'utiliser du mobilier issu du recyclage et/ou d'occasion.

## FORTE CORRÉLATION ENTRE AMÉNAGEMENT ET QVT

Pour la majorité des répondants, les espaces de travail jouent un rôle certain dans la QVT et la performance (bien-être : **95 %**, efficacité au travail : **95 %**, santé : **94 %**, motivation : **94 %**). La corrélation entre qualité des espaces et QVT est forte : **89 %** des gens satisfaits par leur QVT le sont aussi par leurs espaces de travail (pour seulement **48 %** des insatisfaits). Cependant, les aménagements ne sont pas toujours à la hauteur des espérances.

### UNE APPÉTENCE POUR LA BIOPHILIE

La crise sanitaire nous aurait-elle donné des envies de grand air et de reconnexion à la nature ? C'est ce que l'enquête semble confirmer : **48 %** des répondants veulent un jardin, une terrasse ou un espace vert en entreprise, comme espace indispensable de la convivialité. Parmi les personnes qui travaillent dans un tiers-lieu une fois par mois, **12 %** (en 3<sup>e</sup> position) le font en extérieur, sur une terrasse, dans un jardin ou un parc public.

## ESPACES DE TRAVAIL : PEUT MIEUX FAIRE

**29 %** des actifs travaillant au bureau ne sont pas satisfaits des espaces de travail de leur entreprise et 1/4 d'entre eux estiment que leurs espaces de travail ne sont pas bien adaptés à leurs besoins.

**94 %** estiment importante la présence d'équipement permettant le bien-être et l'ergonomie du travail (confort du siège, des yeux, acoustique, thermique), or le niveau de prise en

en compte estimé de l'entreprise n'est que de 54 %. Par exemple, ils trouvent particulièrement importante – mais insatisfaisante – la qualité des espaces informels de travail (espaces de créativité, de brainstorming).

*Pour Benoît Heilbrunn, « le mobilier de bureau en entreprise doit résoudre une injonction paradoxale : recherche d'intimité/demande de sociabilisation. Il s'agit d'assurer les conditions d'une cohabitation en créant les conditions d'une proximité dans la séparation et d'une séparation dans la proximité ».*

En effet, on sait désormais qu'il faut garder au bureau des espaces pour toutes les activités : le fait de revenir au bureau pour sociabiliser ne dispense pas de devoir s'isoler de temps à autre pour effectuer un travail individuel.

Or **37 % des salariés ont du mal à se concentrer au bureau**. Un résultat qui monte jusqu'à **43 %** pour les personnes travaillant dans un open space et dont **48 %** souffrent encore du bruit.

Finalement, **84 %** des répondants trouvent souhaitable que pour l'aménagement des lieux de travail, les entreprises donnent la priorité au bien-être des salariés (espaces conviviaux, respects des temps de connexion, etc.).

## LA SATISFACTION AU TRAVAIL RECULE

Pour les entreprises, il est d'autant plus urgent d'agir que les chiffres de la satisfaction au travail sont en net retrait. Seuls **77 %** des actifs sont satisfaits (-10 points/2019).

45 % des gens interrogés pensent que leur employeur ne se préoccupe pas de leur bien-être au travail (+ 8 points/2019). Et 40 % ne se sentent pas écoutés par leur hiérarchie. Pire, **30 %** des salariés interrogés envisagent de quitter leur travail dans les prochains mois (35-44 ans, Île-de-France) !

**42 %** se sentent peu engagés dans leur travail et font ce qui leur est demandé, sans plus (18-34 ans, CSP-). Des chiffres qui confirment la tendance à la Grande Démission et au quiet quitting (démission silencieuse) largement évoqués ces derniers mois.

## UN VENT DE LIBERTÉ

La question n'est donc pas tant de choisir entre le bureau et le domicile, mais surtout d'améliorer la qualité des lieux de travail et, par conséquent, la satisfaction au travail. Ce qui sous-tend cette demande, et qu'Actineo avait déjà identifié dans l'enquête internationale réalisée post-covid, c'est le **fort désir de flexibilité en termes de lieux et de temps de travail** :

- **66 %** trouvent souhaitable d'avoir la liberté de travailler depuis l'endroit de leur choix ;
- **55 %** veulent organiser leur semaine comme ils le souhaitent, sans horaires fixes ;
- **68 %** plébiscitent même la semaine de 4 jours avec réduction du temps de travail à 32 h !

Comme lors des récentes manifestations contre la réforme de la retraite qui ont secoué le pays, on peut voir en filigrane, au travers de ces velléités, un pendant à la fatigue et au stress ressentis par la moitié des personnes interrogées (+ **4 points** par rapport à 2019). En ce, en particulier chez les 35-44 ans, les CSP+, les managers, dans les communes denses et les grandes entreprises.

## UNE LÉGITIMATION DES TIERS-LIEUX

*« Avec la déspatialisation du travail, il y a une légitimation du tiers-lieu et la possibilité acceptée de travailler de n'importe où à partir du moment où il s'agit d'un lieu (déconnection lieu/espace) : il faut repenser les relations groupes/individus en reséquençant les unités espaces/temps du travail »,  
explique Benoît Heilbrunn.*

Les tiers-lieux jouent un rôle certain dans la liberté d'organisation. Aujourd'hui, près de la moitié des actifs (**44%**) travaillent au moins une fois par mois ailleurs qu'au bureau. Et ils sont **36 %** à travailler au moins une fois par mois dans un tiers-lieu, qui ne soit ni leur bureau, ni leur domicile : locaux des clients (**14 %**), transports en communs (**13 %**), extérieur (**12 %**), restaurants et cafés (**12 %**), hôtels (**7 %**) ou encore coworking (**6 %**). Seuls **9 %** sont de vrais nomades, travaillant dans au moins trois lieux différents au cours d'une même semaine (CSP+, Franciliens, salariés du service et du commerce).

**72 %** des actifs qui travaillent à l'hôtel le font lors de déplacements professionnels, plutôt dans leur chambre, et seulement à **17 %** dans une salle de réunion proposée par l'hôtel. Fautes d'espaces disponibles ? Les hôtels semblent encore avoir une belle marge de progression pour attirer les télétravailleurs : **76 %** sont contraints d'y travailler mais préféreraient ne pas le faire. Ils obtiennent aussi les plus mauvais scores concernant la satisfaction : les conditions de travail telles que la température et l'éclairage (**60 % vs 80 %** au domicile), la place disponible pour ranger ses affaires (**50 % vs 73 %** au bureau), la qualité du mobilier et de l'aménagement pour travailler (**55 % vs 69 %** au bureau), l'ergonomie et le confort de l'espace de travail (**46 % vs 68 %** en coworking).

En revanche, les répondants sont majoritairement satisfaits (**56 %**) de travailler dans les espaces de coworking : **72 %** y apprécient les conditions de travail, **66 %** saluent la qualité du mobilier et de l'aménagement, et **68 %** l'ergonomie et le confort de travail.

### **FUTUR DU TRAVAIL : LE TOP 5 DE CE QUE VEULENT LES SALARIÉS, IDÉALEMENT...**

1. Pour l'aménagement des lieux de travail, les entreprises donneraient la **priorité au bien-être** des salariés (espaces conviviaux, respect des temps de déconnexion, etc.).
2. Pour l'aménagement des lieux de travail, les entreprises donneraient la priorité à la **préservation de l'environnement** (bâtiment et matériaux écologiques, bâtiment basse consommation, mobiliers recyclés).
3. **Les entreprises équiperait le domicile de leurs salariés** de mobiliers ergonomiques pour leur permettre de travailler confortablement.
4. **La semaine de 4 jours** (32 h de travail) serait généralisée.
5. Les salariés auraient la **liberté de travailler depuis l'endroit de leur choix**.



## LES PARTENAIRES DU BAROMÈTRE ACTINEO

### À propos du Baromètre Actineo - [actineo.fr](https://actineo.fr)

Depuis 18 ans, tous les 2 ans, l'Ameublement français publie le Baromètre Actineo, seul baromètre récurrent sur la QVT mené auprès d'un échantillon représentatif d'actifs travaillant principalement au bureau. Soit 10 enquêtes à ce jour, huit menées en France, une en Europe et une à l'international. Le Baromètre Actineo dresse un état des lieux de la satisfaction des salariés et des indépendants en matière de temps et d'espaces de travail. Les 20 membres d'Actineo : ALKI ; BENE ; BUROCÉAN ; BURONOMIC ; CIDER ; CLEN ; EUROSIT ; GAUTIER OFFICE ; GENEXCO ; HAWORTH ; HUMANSOCALE ; KINNARPS ; LINAK ; MILLERKNOLL ; MATERIC ; NATUREN ; NOWYSTYL ; SEDUS ; SBS ; SOKOA.

### À propos de l'Ameublement français - [ameublement.com](https://ameublement.com)

L'Ameublement français est une organisation professionnelle qui rassemble 380 entreprises françaises de la fabrication d'ameublement et de l'aménagement des espaces de vie. Accélérateur de son industrie, l'Ameublement français facilite la conquête de ses adhérents vers les marchés nationaux et internationaux, encourage l'innovation et les savoir-faire afin de s'adapter aux enjeux de demain et s'engage au profit d'une filière vertueuse et durable. L'Ameublement français est un acteur engagé sur les scènes politiques, économiques, et sociales pour faire rayonner l'excellence industrielle et l'art de vivre à la française.

### À propos du CODIFAB - [codifab.fr](https://codifab.fr)

Le CODIFAB, Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois, a pour mission de conduire et financer, par le produit de la Taxe affectée, des actions d'intérêt général en faveur des fabricants français de l'ameublement (meubles et aménagements) et du bois (menuiseries, charpentes, panneaux, bois lamellé, CLT, ossature bois...). Le CODIFAB fédère et rassemble 4 200 PME/ETI et plus de 15 000 artisans, représentés par leurs organisations professionnelles.

### À propos de Maison&Objet - [maison-objet.com](https://maison-objet.com)

Depuis 1995, Maison&Objet anime et fédère la communauté internationale du design, de la décoration et de l'art de vivre. Révéler des talents, offrir des opportunités d'échanges et d'inspiration online et offline, faciliter le développement des entreprises, telle est la mission de Maison&Objet. Au travers de deux salons annuels réservés aux professionnels et de Paris Design Week, animant la ville et le grand public en septembre, Maison&Objet est un baromètre incontournable du marché. En ligne et toute l'année, MOM (Maison&Objet and More) permet aux acheteurs et aux marques de poursuivre leurs échanges, de lancer les nouvelles collections ou de nouer des contacts au-delà des rendez-vous physiques. En 2023, Maison&Objet déploie de nouveaux services digitaux et MOM devient également marketplace.

### À propos de Saguez & Partners - [saguez-and-partners.com](https://saguez-and-partners.com)

Saguez & Partners est une agence de design global, indépendante, fondée en 1998. Forte de son expertise Workstyle®, elle conçoit l'aménagement complet des espaces de travail. Pionnière dans l'un des premiers écoquartiers du Grand Paris, les Docks de Saint-Ouen-sur-Seine, Saguez & Partners a construit sa nouvelle Manufacture Design 100% design durable. Un véritable laboratoire-incubateur du Travailler Autrement et des usages de demain, où les 110 collaborateurs de l'agence pensent et font le design de demain.

### À propos de Wojo - [wojo.com](https://wojo.com)

Wojo est un acteur majeur du marché du coworking et des nouveaux lieux de vie au travail. Lancé en 2014, l'inventeur de la Workspitality® est codétenu par Bouygues Immobilier et Accor à 50/50. Son ambition est claire, en faire le premier réseau de coworking en Europe. Dix-huit grands sites Wojo et Mama Works accueillent aujourd'hui, à Paris, Lyon, Lille, Bordeaux et Barcelone, plus de 900 entreprises réparties sur près de 100 000 m<sup>2</sup>. Ces sites mettent à disposition différents types d'espaces de travail personnalisables, de 2 à 400 postes. En parallèle, Wojo accélère son déploiement pour permettre à chacun de travailler à moins de 10 minutes de l'endroit où il se trouve. Quelque 300 espaces de coworking ouverts dans des tiers-lieux sur tout l'Hexagone, surtout dans les hôtels du groupe Accor.